

- Avril.—Lundi,** 26, à 3.00 heures, Saint-Anselme.
 à 10.00 heures, Saint-Jacques.
 à 3.00 heures, Sainte-Catherine.
- Mardi,** 27, à 10.00 heures, Parc Terminal.
 à 3.00 heures, Tétraulftville.
 à 10.00 heures, Longue-Pointe.
 à 3.00 heures, Saint-Victor.
 à 10.00 heures, Saint-François-Solano.
 à 3.00 heures, Sainte-Philomène.
 à 10.00 heures, Villeray.
 à 3.00 heures, Saint-Etienne.
 à 10.00 heures, Saint-Jean-de-la-Croix.
 à 3.00 heures, Sainte-Cécile.
- Mercredi,** 28, à 10.00 heures, Saint-Bernardin.
 à 3.00 heures, Saint-Marc.
 à 10.00 heures, Saint-Enfant-Jésus.
 à 3.00 heures, Saint-Georges.
 à 10.00 heures, Saint-Denis.
 à 3.00 heures, Sainte-Marie.
 à 10.00 heures, Notre-Dame.
 à 3.00 heures, Saint-Patrice.
 à 10.00 heures, Saint-Pierre.
 à 3.00 heures, Sainte-Brigide.
- Jeudi,** 29, à 10.00 heures, Saint-Stanislas.
 à 3.00 heures, Saint-Dominique.
 à 10.00 heures, Notre-Dame-des-Neiges.
 à 3.00 heures, Saint-Pascal-Baylon.
 à 10.00 heures, Saint-Pierre-aux-Liens.
 à 3.00 heures, Très-Saint-Sacrement.
 à 10.00 heures, Saint-Joseph.
 à 3.00 heures, Saint-Antoine.
 à 10.00 heures, Saint-Charles.
 à 3.00 heures, Saint-Gabriel.
- Vendredi,** 30, à 10.00 heures, Sainte-Cunégonde.
 à 3.00 heures, Saint-Irénaée.
 à 10.00 heures, Saint-Henri.
 à 3.00 heures, Sainte-Elisabeth.
 à 10.00 heures, Sainte-Clotilde.
 à 3.00 heures, Saint-Zotique.
 à 10.00 heures, Verdun.
 à 3.00 heures, Saint-Wilbrod.
 à 10.00 heures, Saint-Jean-Berchmans.
 à 3.00 heures, Saint-Arsène.

C
n
q
n
l
e
m
su
Sa
il
be
gr
ve
gi
ain
me
de
pa
soi
tou
sai
pa
qu
cie
dre
Et